



Procès-verbal de la 29^e assemblée générale annuelle

Date : Mercredi 15 juin 2022
Heure : 12 h 30
Emplacement : Hôtel Marriott Halifax Harbourfront
Salle Nova Scotia
1919, rue Upper Water, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Le quorum est fixé à 50 membres présents en personne.

Présidente : Heather Powers

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Heather Powers procède à l'ouverture de la séance à 12 h 45 et souhaite la bienvenue aux membres présents à la 29^e assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPD). Le quorum ayant été confirmé, la réunion commence.

2. Approbation de l'ordre du jour

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel l'ordre du jour distribué aux membres de la 29^e assemblée générale annuelle.

Proposée par : Michael Blatchford

Appuyée par : Conor Tapp

Adoptée.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le procès-verbal de la 28^e assemblée générale annuelle, tenue le 20 mai 2021.

Proposée par : Beth Proven

Appuyée par : Greg Lichti

Adoptée.

4. Rapport de la présidente du conseil

À titre de présidente du conseil d'administration de l'ACPD, Heather fait un bref rapport aux membres présents. Elle parle de la joie et de la camaraderie associées au fait de se retrouver en personne à l'occasion du congrès annuel. Elle fait état d'une année exceptionnelle pour l'ACPD, et précise qu'en décembre 2021, le nombre d'adhésions avait augmenté de 21 % et de 17 % par rapport à l'année précédente et à 2019, respectivement. Elle parle également d'une croissance des formations, ainsi que du lancement de la campagne *Volonté de faire*.

Heather indique qu'à l'avenir, l'assemblée générale annuelle se tiendra en ligne afin de permettre à un plus grand nombre de membres de l'ACPD d'y participer – et non uniquement aux personnes qui assistent au congrès.

5. Rapport de la présidente-directrice générale

Ruth MacKenzie fait un bref rapport à titre de présidente-directrice générale de l'ACPDP.

Elle évoque les réalisations et les défis de 2021 pour l'équipe et la communauté de l'ACPDP, et remercie le conseil d'administration et la Fondation de l'ACPDP, ainsi que les bénévoles, les membres et le personnel.

6. Présentation du rapport de l'auditeur et désignation de l'auditeur

Ninette Bishay présente le rapport de l'auditeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, et confirme qu'une opinion d'audit sans réserve a été émise.

Ninette souligne certains changements dans les états financiers et explique les variations importantes entre 2020 et 2021. Elle mentionne également l'incidence considérable de la première année de *Volonté de faire*, et indique une réserve importante, dont une grande partie sera appliquée à la campagne de 2022. Elle précise que l'ACPDP a bénéficié du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes comme mesure d'atténuation de la pandémie de COVID-19, et remboursera le prêt en 2022 afin d'obtenir une remise. Elle souligne aussi qu'un montant de 30 000 \$ a permis de constituer le fonds de réserve de stabilité de l'ACPDP.

Ninette remercie Ruth et l'équipe de l'ACPDP, ainsi que les trésoriers des chapitres pour leur soutien à la gestion financière de l'association.

Pour conclure, Ninette confirme que les membres ont reçu les états financiers consolidés de 2021, et propose la désignation de l'auditeur pour l'exercice en cours.

Proposition

IL EST RÉSOLU de désigner le cabinet de comptables agréés McCay Duff comme auditeur pour l'exercice 2022, à charge pour le conseil d'administration de fixer les honoraires.

Proposée par : Yolanda Benoit

Appuyée par : Serena Hak

Adoptée.

7. Rapport du comité de gouvernance et élection des membres du conseil

Geoff remercie les autres membres du comité de gouvernance : Heather Powers, Ninette Bishay, Michelle Osborne, Michael Blatchford et Ruth MacKenzie.

Proposition

ATTENDU QUE le nombre d'administrateurs de l'ACPDP est fixé à dix (10), que trois (3) postes sont vacants au moment de l'assemblée générale annuelle de 2022 et qu'il convient de procéder à l'élection des administrateurs à ces postes.

IL EST RÉSOLU d'élire les trois (3) candidats figurant sur la liste ci-dessous à titre d'administrateurs au sein du conseil de l'ACPDP, à savoir :

- *Kathy Arney, pour un mandat de trois (3) ans;*
- *Michael Blatchford, pour un mandat de trois (3) ans;*
- *Danzel Pinto, pour un mandat de trois (3) ans.*

*Proposée par : Charles O'Neil
Appuyée par : Michelle Osborne
Adoptée.*

8. Présentation du conseil pour l'année 2022-2023

Heather Powers invite les membres du conseil d'administration qui font partie du conseil en 2022-2023 à se lever et à se présenter.

9. Hommage rendu aux membres sortants du conseil

Heather remercie Yolanda Benoit, Ninette Bishay et Michelle Osborne d'avoir siégé au conseil d'administration de l'ACPDP et les invite à monter sur la plate-forme pour qu'on leur rende hommage.

10. Autres points

Il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour.

11. Levée de la séance

Heather demande qu'une proposition soit faite en vue de la levée de l'assemblée à 13 h 30.

Proposition

IL EST RÉSOLU de lever la séance de la 29^e assemblée générale annuelle de l'ACPDP.

*Proposée par : Holly Wagg
Appuyée par : Doug Puffer
Adoptée.*